

Émilie Ivandekics

Vice-présidente du Conseil départemental,
déléguée au Handicap



■ 35 ans

■ Adjointe au maire de Domont, déléguée à l'Action sociale, au Logement, à la Politique de la ville et à l'Accessibilité

■ Présidente de l'Union départementale des centres communaux d'action sociale du Val-d'Oise

Ma vision du mandat

« Le département est le chef de file de l'action sociale : elle comprend bien entendu l'accompagnement des publics les plus fragiles comme les personnes handicapées. Vice-présidente déléguée au Handicap, j'ai en charge la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui, chaque année, est au cœur des politiques de solidarité du Conseil départemental. Depuis ma prise de fonction, j'ai eu à cœur de rapprocher le grand public de notre institution : c'est un gage de qualité et une volonté appuyée de répondre toujours mieux à ses besoins. »

Groupe « usagers » : renforcer le dialogue entre l'institution et les usagers



Créé en novembre dernier, le groupe « usagers » a pour objectif premier d'offrir un espace de dialogue entre les usagers et la Maison départementale des personnes handicapées. J'ai souhaité réunir le 12 novembre dernier, l'ensemble des acteurs concernés à l'occasion d'une réunion de lancement. Les membres du groupe peuvent donner leur avis sur des thématiques comme l'accessibilité, l'accès aux loisirs, ou encore les relations avec la MDPH. Ils peuvent aussi proposer des solutions d'amélioration sur ces thèmes. Cette initiative permet de renforcer la qualité de service de l'institution en affinant, jour après jour, la connaissance des attentes et besoins de chacun des usagers.

Chiffres-clés :

8 permanences entre juillet et décembre 2015

41 familles rencontrées lors de ces permanences

40 établissements visités en 2015

31 000 dossiers reçus chaque année

92 000 usagers accompagnés par la MDPH

Permanences : à l'écoute des usagers

Je souhaite rapprocher un peu plus encore les services départementaux liés au handicap des usagers. C'est pourquoi, je tiens des permanences afin de rencontrer usagers et familles. Ces rendez-vous conjugués avec la visite d'établissements spécialisés co-gérés par le Conseil départemental m'ont permis de rencontrer le personnel et de découvrir leur fonctionnement et leur organisation.

